



Création d'un centre de sauvegarde pour les reptiles de Wallonie !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 19 mai 2017

Ce lundi 22 mai 2017, le Domaine des Grottes de Han, en collaboration avec le Service Public de Wallonie et Infrabel, inaugure un nouveau centre de sauvegarde pour reptiles.

Infrabel et sa filiale TUC RAIL travaillent depuis plusieurs années à la modernisation de l'infrastructure ferroviaire de la ligne 162 « Namur-Arlon ». Lorsque les équipes ont sollicité les permis pour la portion située entre Lavaux (Léglise) et Habay, mi-2016, elles ont appris l'existence, sur une distance de 6 à 8 km, de l'une des plus grandes colonies de couleuvres coronelles de Belgique.

La Coronelle lisse (ou Couleuvre coronelle) est un petit serpent inoffensif inféodé aux milieux chauds et secs situés au sud du sillon Sambre - et - Meuse. Elle se nourrit principalement d'autres reptiles et fréquente donc des milieux de grand intérêt herpétologique. Au cours de ces 150 dernières années, cette espèce a profité du réseau ferroviaire pour développer des populations abondantes. Parallèlement, l'espèce a subi une régression importante en Wallonie qui se marque par une forte diminution de son aire de répartition en Ardenne et par une diminution des effectifs dans toutes les régions. Les principales causes de régression sont le reboisement de ses habitats (milieux rocheux naturels et artificiels, pelouses sèches et landes, voies ferrées désaffectées), divers travaux effectués le long des voies ferrées en activité, la reprise d'activité dans des carrières abandonnées, l'impact des sangliers surabondants, le manque d'abris pour les reptiles y compris dans les espaces protégés. (Source biodiversité.wallonie.be). Le Service public a préparé un plan de sauvegarde pour cette espèce (plus d'infos sur <http://biodiversite.wallonie.be/fr/actions.html?IDC=6110>).

Le Service public de Wallonie a parmi ses missions celle d'assurer la sauvegarde de la biodiversité et notamment la sauvegarde des espèces menacées. Cette sauvegarde passe par la prise en compte des espèces protégées dans les projets susceptibles de les impacter en veillant à minimiser leur impact sur la faune et la flore sensibles et protégées. Dans plusieurs cas, l'atténuation consiste à capturer et déplacer des individus en vue de leur sauvetage. Cette opération est notamment nécessaire pour d'importants travaux menés par Infrabel qui détérioreront les habitats de populations majeures de



couleuvres coronelles. Ces travaux consistent, en partie, en un renouvellement des caniveaux en béton dans lesquels sont logés les câbles électriques, caniveaux devenus avec le temps un refuge pour les couleuvres.

Ces travaux ont fait l'objet d'une dérogation à la loi sur la conservation de la Nature délivrée par le Département de la Nature et des Forêts (DNF) du SPW sous réserve du respect de certaines conditions, dont notamment le sauvetage de la majorité des individus en vue de les relâcher sur place à la fin des travaux.

L'opération de capture, dont le coût de 20.000€ a été pris en charge par Infrabel, a été confiée à une société spécialisée.

La solution pour l'hébergement temporaire des individus a été dégagée via une concertation entre les trois partenaires concernés, lesquels ont cofinancé les infrastructures : le SPW en charge de la protection des espèces, à concurrence de 8.000€, Infrabel auteur du projet qui impacte les reptiles, pour un montant de 20.000€ et le Domaine des Grottes de Han, pour 14.000€.

Le Domaine des Grottes de Han a évidemment été honoré d'avoir été retenu pour accueillir cette population. Ce centre, de 250 m², est doté de 10 enclos entièrement équipés pour accueillir dans les meilleures conditions possibles ces animaux issus des sauvetages. La capacité d'accueil du Centre est d'environ 150 animaux. Les équipes professionnelles du Domaine se sont engagées à prendre soin des couleuvres jusqu'à leur réintroduction dans leur milieu naturel d'ici 2 à 3 ans. Durant ce laps de temps, l'alimentation mais aussi les frais vétérinaires ou autres seront pris en charge par le Domaine. Lancée il y a quelques jours, la phase de prélèvement des reptiles s'échelonne jusqu'au printemps 2018. L'objectif est de capturer au minimum une centaine de spécimens adultes. Les travaux d'infrastructure pourront alors commencer dans cette zone « Lavaux-Habay » avec la garantie de limiter fortement leurs conséquences sur cette espèce fragile.

Ce projet s'inscrit dans l'investissement continu des trois partenaires pour la préservation de la faune. Une des missions du Domaine des Grottes de Han est de participer activement à la conservation de la faune locale. D'autres projets de ce type sont toujours en cours au Domaine tels que la restauration des pelouses calcaires propices à la conservation du très rare Moiré Tardif (*Erebia Aethiops*), la création d'une maternité pour une des espèces les plus menacées de chauves-souris, le petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) en partenariat avec le SPW et la Commission européenne, dans le cadre du Programme de Développement Rural (cofinancement européen).



Contact :

<p>DOMAINE DES GROTTES DE HAN</p> <p>Anthony Kohler Responsable adjoint du Parc Animalier +32 (0)498/56 41 35 akohler@grotte-de-han.be</p> <p>Magali Nicolai Responsable Communication +32 (0)495/75 02 12 mnicolai@grotte-de-han.be</p>	<p>INFRABEL <i>Right On Track</i></p> <p>Frédéric Sacré Porte-parole d'Infrabel +32 (0)499/59 03 55 frederic.sacre@infrabel.be</p>	<p> Wallonie service public SPW</p> <p>Nicolas Yernaux Porte-parole du Service public de Wallonie +32 (0)486/95 99 40 nicolas.yernaux@spw.wallonie.be</p>
---	--	--